

Le 4 mars 2022, à 20h30, le Conseil Municipal, dument convoqué, s'est réuni à la cantine, sous la présidence de Monsieur CAZORLA Dominique, Maire.

Date de la convocation : 28 février 2022

Nombre de conseillers en exercice : 11

Étaient présents :

BLANCO Jordan

CAZORLA Dominique

CHABRIER Alexandre

CHARBONNIER Jérôme

DEFOND Marion

DEFOND Thérèse

GIBERT Maryline

GOUTORBE TORRE Jeannine

MOREL Nathalie

PERRET Clotilde

Étaient absents : PENT Damien

Secrétaire de séance : CHARBONNIER Jérôme

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu de la séance du 4 février 2022
- Attribution des subventions aux associations
- Acquisition des parcelles du sommet Montoncel – appel à partenariat Milieux Naturels auprès du département
- Organisation des scrutins pour les élections présidentielles et législatives
- Questions diverses

Ordre du jour : Approbation du compte-rendu de la séance du 4 février 2022

Le compte-rendu de la séance du 4 février 2022 est approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour : Attribution des subventions aux associations

Associations	Montant de la subvention attribuée
ACCA	150 €
Basket Club de Saint Priest La Prugne	150 €
Association des Parents d'élèves	150 €
Amicale des donneurs de sang	150 €
Club des Aînés	150 €
Comité des fêtes	150 €
Section FNACA	150 €
Société de pêche	150 €
Comité de la Foire	150 €
Gym volontaire	150 €
ADMR	150 €
Amicale des pompiers	150 €
Relais transport	100 €
Basket Club de Noirétable	140 € (20€ versé par licencié du village)
Les Sourires d'Urfé	120 € (20€ par résidents)

Le conseil municipal décide d'attribuer une subvention similaire à l'ensemble des associations en soutien pour les diverses actions menées. Pour toute autre demande de subvention exceptionnelle, l'association doit adresser une demande motivée à la mairie.

Comme il a été convenu lors de la réunion des maires du Roannais pour venir en aide aux Ukrainiens, le conseil municipal accorde une subvention d'un euro par habitant au CCAS de la ville de ROANNE qui coordonne cette opération, soit 442 €.

Voyage scolaire à Bully : suite au désistement d'un groupe scolaire, l'école de Saint-Priest va pouvoir se rendre à Bully en voyage scolaire. Mme l'Inspectrice a demandé la présence d'une accompagnatrice supplémentaire. En l'absence d'accompagnateurs bénévoles, la municipalité demande à Mme BUTIN Céline d'assurer cette tâche aux côtés de Mme PRUGNEAU Nicole.

Après délibération, le conseil municipal opte pour une rémunération de 22 heures complémentaires pour Mme Prugnaud et 25 heures complémentaires pour Mme Butin sur la base en vigueur.

Ordre du jour : Acquisition des parcelles du sommet Montoncel – appel à partenariat Milieux Naturels auprès du département

Le conseil municipal autorise M. Le Maire à accomplir les démarches du projet d'acquisition de parcelle dans le cadre de la valorisation touristique du sommet du Puy de Montoncel.

Ordre du jour : Organisation des scrutins pour les élections présidentielles et législatives

- **Élection présidentielle**

1 ^{er} tour / 10 Avril 22	Président	Secrétaire	Assesseur
8h – 12h	Dominique	Marion	Thérèse
12h – 15h30	Alexandre	Jeannine	Jordan
15h30 – 19h	Clotilde	Maryline	Marion

2 ^{ème} tour / 24 Avril 22	Président	Secrétaire	Assesseur
8h – 12h	Jérôme	Nathalie	Dominique
12h – 15h30	Maryline	Damien	Alexandre
15h30 – 19h	Alexandre	Jordan	Jeannine

- **Élection législative**

1 ^{er} tour – 12 Juin 22	Président	Secrétaire	Assesseur
8h – 12h	Dominique	Thérèse	Jordan
12h – 15h	Alexandre	Damien	Jordan
15h – 18h	Clotilde	Marion	Jeannine

2 ^{ème} tour – 19 Juin 22	Président	Secrétaire	Assesseur
8h – 12h	Dominique	Jeannine	Thérèse
12h – 15h	Maryline	Damien	Nathalie
15h – 18h	Clotilde	Dominique	Maryline

Des modifications pourront être apportées à cette répartition en cas de nécessité.

Ordre du jour : Questions diverses

- **Travaux à l'école**

Vu l'importance des travaux nécessaires, ceux-ci sont reportés aux grandes vacances.

Réunion et rendez-vous

Mercredi 9 Mars 2022, 9h – 12h : maison de la famille itinérante de l'Udaf.

Vendredi 11 Mars 2022 : réunion de secteur su SIEL-TE : objets connectés.

Samedi 12 Mars 2022, 14h30 : AG les Sourires d'Urfé à la salle des fêtes de Saint-Romain.

Samedi 19 Mars 2022 : 60^{ème} anniversaire du cessez le feu en Algérie

Samedi 2 Avril 2022, 11h : Sainte Barbe des pompiers de Laprugne ; s'inscrire pour le repas auprès de M. PICARLE Jean.

Le prochain conseil municipal aura lieu le vendredi 1^{er} Avril à 20h30 à la cantine scolaire.

La séance est close à 00h00.